

S.O.S. SAINTE-GENEVIÈVE

URGENT

À TOUS CITOYENS(NES) DU QUARTIER ET À TOUS LES FIDÈLES
DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE ET DE SES ORGANISMES

ATTENDU QUE les marguillers du Nouveau Grand Notre-Dame-de-Foy (Un regroupement en une seule paroisse des églises St-Yves, Saint-Louis-de-France, Ste-Ursule, Saint-Benoît, St-Mathieu, Sainte-Geneviève, Notre-Dame-de-Foy et St-Jean-Baptiste-de-la-Salle) et le diocèse de Québec ont notamment décidé et entériné la fermeture et la vente de l'église Sainte-Geneviève, et ce :

- a) SANS consultation des paroissiens(nes) ;^a
- b) SANS participation au PDI (Plan Directeur Immobilier) d'aucun représentant autorisé de la communauté Sainte-Geneviève ;^b
- c) SANS projet pastoral préalable ;^c
- d) SANS validation de données financières fiables et complètes. Celles obtenues de la Fabrique ne concordant pas avec celles du PDI, au surplus, produites après la prise de cette décision et étant partielles ;^d
- e) SANS signaler que plus de 30% du déficit des 4 paroisses du plateau de Sainte-Foy (St-Mathieu, Sainte-Geneviève, Notre-Dame-de-Foy et St-Jean-Baptiste-de-la-Salle) provient d'une situation identifiée et extérieure à Sainte-Geneviève, et sans en avoir fait mention au PDI ;^e
- f) SANS aucune appréciation des vraies informations financières dont l'analyse démontre que non seulement Sainte-Geneviève est rentable mais que son maintien est plus que bénéfique financièrement au regroupement des 8 églises ;^f
- g) SANS aucune recherche communautaire de solutions, contrairement à ce qui était le cas avant les fusions ;
- h) SANS considération de tout ce qui se réalise à Sainte-Geneviève à partir du presbytère (l'implication notamment de quelque 300 bénévoles et de plus de 300 000 \$ récurrents de financement extérieur), dans une optique pastorale tangible selon l'approche souhaitée par Sa Sainteté le pape François ;^g
- i) SANS égard à l'utilisation indispensable du stationnement adjacent à l'église pour l'accès au parc Sainte-Geneviève, donc à la vie communautaire du quartier ;
- j) SANS réaliser que le fruit de la vente de l'église Sainte-Geneviève servira aux autres secteurs conservant leur église au détriment et au préjudice de Sainte-Geneviève qui a pourtant payé la sienne et l'a entretenue à ses frais par voie de souscriptions volontaires.

NOUS VOUS INVITONS DONC À L'UNE OU L'AUTRE DES 2 RENCONTRES QUI SERONT TENUES SAMEDI LE 20 OCTOBRE 2018, À COMPTER DE 10H00, ET LUNDI LE 22 OCTOBRE 2018, À COMPTER DE 19H00, EN L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE.

Telle rencontre a pour but de donner l'opportunité :

- a) D'être informés de tout l'historique de cette décision prise de façon arbitraire et antidémocratique ainsi que fondée sur des données tantôt incomplètes, tantôt erronées ;
- b) D'obtenir des réponses à vos questions, de partager vos suggestions ainsi que de prendre connaissance d'un projet de pétition visant à obtenir tout d'abord un moratoire de 3 ans en regard de la décision de fermeture en juin 2019, ensuite la révision et l'annulation de cette décision, enfin la reprise complète du processus de décision à la fin du moratoire, cette fois-ci en procédant de façon démocratique et en prenant comme critères des données fiables, vérifiées et publicisées ;
- c) D'être invités à signer cette pétition, si vous êtes d'accord avec son contenu ;
- d) De participer à la formation d'un comité et de l'autoriser à présenter cette pétition aux marguilliers et à l'autorité diocésaine, ainsi que de la publiciser de toute manière qu'il jugera utile ;
- e) De faire toutes suggestions propres à assurer la conservation de l'église et de son presbytère par une conversion de ceux-ci en un lieu d'espaces multifonctionnels pouvant aisément être modifiés pour servir tantôt au culte, tantôt à d'autres activités, usages ou événements, ou autrement.

Québec, le 15 octobre 2018,

Le comité ad hoc de sauvegarde de l'église Sainte-Geneviève,

Par : _____

Me Jean Gauvin, responsable, et Mario Vézina, cpa, cma

Pour plus d'informations : (418) 478-4843

^a Les bénévoles sont informés le 16 novembre 2017 et la communauté le 20 novembre que l'église STG est excédentaire. Ils constateront 13 jours plus tard, à la réception du PDI, que le tout avait déjà été **préablement entériné** par les marguilliers le 20 juin 2017 et par Mgr Marc Pelchat le 28 août 2017. Quelle horreur !

^b À la page 4 du PDI : (aucune personne de Sainte-Geneviève) **voir ANNEXE « A »**

MEMBRES DU COMITÉ PDI

- *Frère Yvon Chalifoux, curé*
- *Monsieur Bernard Gaudreau*
- *Monsieur Gaston Hardy*
- *Monsieur Denis Lajeunesse*
- *Monsieur Pierre Morissette*
- *Monsieur Michel Morissette*
- *Monsieur Guy Simard*
- *Monsieur François Trotier*
- *Monsieur Roger Vallières, président*

^c Dans la présentation du 16 novembre 2017, le Curé Yvon Chalifoux a clairement indiqué que le plan pastoral était à venir. De plus dans une note qui suivra le 26 novembre 2017, le curé Yvon Chalifoux et le président des marguilliers Gaston Hardy diront : **voir annexe « B »**

« En début d'année 2018, la paroisse devra réfléchir pour l'élaboration et la mise en place d'un projet pastoral. Une équipe de paroissiens et paroissiennes de tous âges, de tous milieux, sera invitée à participer à ce processus. Nous devons investir nos ressources en vue de rejoindre les jeunes adultes et les jeunes familles. »

Comment peut-on faire un plan directeur immobilier sans plan pastoral ? Sans connaître vers où tu t'en vas et connaître les ressources nécessaires et surtout sans avoir consulté la communauté ? Comment une communauté peut-elle faire cela sans prendre en compte les guides du diocèse qui lui indiquent clairement qu'une consultation des paroissiens(nes) est essentielle ? De plus, nous sommes rendus bientôt en octobre 2018. Nous n'avons pas encore entendu parler de cette démarche qui était annoncée pour le début de l'année !

^d Celles obtenues le 28 mai 2018, soit **6 mois après** que nous les avons demandées, ne s'arriment pas à celles du PDI (**voir ANNEXE « C »**) ni avec les informations privilégiées obtenues de Gaston Hardy. On nous a refusé les informations financières de 2011 et celles STB, STU, STLF et STY pour 2012-2016 ainsi que celles de tous pour 2017, sauf STG. Même si nous faisons partie, comme on le dit, de la grande communauté, on nous refuse l'accès aux données financières demandées.

^e Pour 2012-2016, ce sont seulement les coûts directs des activités hispanophones. **Voir ANNEXE « D »**

^f Regardons en premier les informations à partir des données de 2017 et par la suite avec celles de 2012-2016.

1. Les données de 2017, soit les plus récentes, nous permettent d'apprécier et de porter un regard sur la situation : **voir ANNEXE « E »**

- a. Que la gestion de l'édifice (partie locative) rapporte 41 213,51\$ net ;
- b. Que le culte coûte 146 111.19\$ pour essentiellement 2 messes par semaine ;

-
- c. Que l'impact de la fermeture serait important pour la NGNDF (Nouveau Grand Notre Dame de Foy), soit la perte d'un minimum de 48 859.16\$ et plus vraisemblablement 70 000\$ de ressources nettes en considérant l'exode de paroissiens ;
- d. Que l'analyse d'une répartition des revenus et des coûts centraux, selon l'engagement des fidèles apparaît plus fidèle à la réalité et donne une image plus réaliste. C'est ainsi qu'un surplus de 23,6% au lieu d'un déficit de 8.3% se dégage. Ce qui représente un apport de 50 908.63\$ au NGNDF tout en gardant le statu quo ; (L'engagement des fidèles s'estime de façon significative par sa contribution financière et tient aussi compte, entre autres, de la population, de son appartenance, des services qu'elle nécessite, de sa richesse ainsi que de sa participation.)
2. Pour 2012 à 2016 (au total) on passe d'un déficit de 12,2% à un surplus de 5,8%. Ceci a permis une contribution à la grande paroisse de 47 086,52\$ au lieu du déficit de 103 519,68\$, ce qui est un impact de 150 606.20\$. (**Voir ANNEXE « F »**) C'est substantiellement différent de ce qui est présenté dans le PDI.

⁶ On assiste, tel que nous y invite le Seigneur, les gens de la naissance à la mort. Quoi demander de mieux ? Pour plus de détails, voir le site Web : <https://mariovezina.wixsite.com/saintegenevieve/organismes> ou l'ensemble du site : <https://mariovezina.wixsite.com/saintegenevieve>

Introduction

(Suite...)

MEMBRES DU COMITÉ PDI

- *Frère Yvon Chalifoux, curé*
- *Monsieur Bernard Gaudreau*
- *Monsieur Gaston Hardy*
- *Monsieur Denis Lajeunesse*
- *Monsieur Pierre Morissette*
- *Monsieur Michel Morissette*
- *Monsieur Guy Simard*
- *Monsieur François Trotier*
- *Monsieur Roger Vallières, président*

COLLABORATEURS

Les membres des équipes de la pastorale de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-de-Foy.

RÉDACTION FINALE

- *Monsieur Guy Simard*
Collaborateurs : messieurs Yvon Chalifoux et Gaston Hardy
Graphisme : monsieur Charles Lessard



Plan directeur immobilier de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy

Le 20 novembre 2017, à l'église Saint-Mathieu, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Foy a fait connaître à ses paroissiens et paroissiennes présents les conclusions du comité PDI (Plan directeur immobilier) concernant l'avenir des huit églises, soit les églises Sainte-Ursule, Saint-Benoît Abbé, Saint-Mathieu, Sainte-Geneviève, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Notre-Dame-de-Foy, Saint-Yves et Saint-Louis-de-France.

Les objectifs du comité PDI, formé des représentants de ces huit communautés, consistaient principalement à évaluer les besoins immobiliers réels relativement aux activités pastorales et communautaires, à prendre connaissance de la situation financière de chaque communauté, à colliger toutes les caractéristiques physiques, urbaines et patrimoniales de chacune des huit églises et à formuler des recommandations.

Il est évident qu'avec huit lieux de culte, la paroisse Notre-Dame-de-Foy présente une surcapacité d'accueil qui conduit également à des problèmes financiers causés par des coûts élevés d'entretien, de chauffage et de réparations qui sapent les ressources au détriment de la pastorale qui doit demeurer la raison d'être des paroisses.

L'évaluation des églises repose sur quatre critères qui sont dans l'ordre : l'ampleur des activités pastorales et communautaires, la situation géographique et la sante des immeubles, la situation financière et la valeur marchande des immeubles.

Quatre églises ont été évaluées à conserver : Sainte-Ursule, Saint-Benoît Abbé, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle et Saint-Yves. Une église a été évaluée à conserver à moyen terme (+/- 5 ans) : Saint-Mathieu. Trois églises ont été jugées excédentaires : Notre-Dame-de-Foy, Sainte-Geneviève et Saint-Louis-de-France, qui seront mises en vente prochainement.

Nous resterons ouverts aux opportunités qui peuvent se présenter, même si elles peuvent modifier certaines des stratégies déjà formulées.

La fermeture de lieux de culte ne veut pas dire la disparition de la communauté qui s'y rattache, au contraire nous devons mettre en place des mécanismes pour les conserver vivantes et actives dans leur milieu.

En début d'année 2018, la paroisse devra réfléchir pour l'élaboration et la mise en place d'un projet pastoral. Une équipe de paroissiens et paroissiennes de tous âges, de tous milieux, sera invitée à participer à ce processus. Nous devons investir nos ressources en vue de rejoindre les jeunes adultes et les jeunes familles.

Le document du plan directeur immobilier est disponible dans les secrétariats. Vous pouvez également le recevoir électroniquement en nous écrivant par courriel à paroissendf1@hotmail.com. Vos commentaires et suggestions seront les bienvenus.

Ensemble, en Jésus-Christ, bâtir une communion de communautés vivantes, accueillantes et fraternelles.

P. Yvon Chalifoux, curé

M. Gaston Hardy, président de l'assemblée de fabrique

